

Zurich, le 29 novembre 2010

La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) déplore l'issue de la votation sur l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers.

La FSCI s'était prononcée contre l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers. C'est avec regret qu'elle prend connaissance du résultat de la votation. Il appartient maintenant aux autorités fédérales de veiller à ce que législation d'application tienne compte des principes de la Constitution fédérale et des engagements de la Suisse découlant du droit international. Ceci comprend aussi l'examen de la proportionnalité dans le cas concret.